

**CAVL n° 3**

**Mercredi 2 juin 2021**

**16h45 – 18h**

**Présentiel et Distanciel**

**Sont présents :**

Mme Hélène Insel, rectrice de l'académie de Grenoble  
Mme Sandrine Menduni, déléguée académique à la vie lycéenne et collégienne  
Mme Geneviève Baret, chargée de mission DRAREIC  
Mme Clémentine Masson, formatrice académique vie lycéenne et collégienne  
Mme Odile Sargentini, représentante de l'AROEVEN  
Mme Christine Desbordes, gestionnaire DIVET

**Les nouveaux élus et élues vie lycéenne (binômes titulaires)**

**Sont en visioconférence :**

M. Eric Lavis, inspecteur d'académie, DASEN de la Savoie  
Mme Alexandrine Devaujany, DAFPIC  
Mme Christine Lequette, médecin, conseillère technique  
Mme Agnès Crociati, conseillère technique service social  
Mme Colette Chambard, infirmière, conseillère technique  
M. Michel Kosa, proviseur du lycée du Grésivaudan, Meylan  
M. Patrick Gaxotte, conseiller principal d'éducation au lycée André Argouges, Grenoble  
M. Olivier Moine, enseignant au lycée La Pléiade, Pont-de-Chéruy  
Mme Samira Dadache, représentante FCPE 38

**Sont excusés :**

M. Vincent Dupayage, conseiller technique EVS  
M. Régis Vivier, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional EVS  
Mme Laetitia Cibrario, principale au collège la Lombardière, Annonay  
Mme Catherine Bolze, conseillère régionale  
Mme Edith Bolf, CESER Auvergne Rhône-Alpes  
Mme Christine Messié, représentante académique de la PEEP Grenoble

Mme la Rectrice salue tous les participants et se réjouit de voir tous les jeunes lycéens et lycéennes en présentiel. Elle ouvre la séance et se déclare optimiste pour l'avenir, avec la fin de la crise sanitaire et la levée des restrictions.

Mme Menduni présente l'**ordre du jour** :

1. Bilan des actions et du mandat
2. Préparation de la rentrée
3. Autres perspectives
4. Questions diverses

## **1. Bilan des actions et du mandat**

### **Bilan de la commission égalité** (Elise Berod)

Mme Elise Berod présente le dispositif « Alliance » et propose d'identifier un lycée par département qui serait pilote pour ce dispositif. Le lycée du Mont-Blanc pourrait par exemple porter le dispositif en Haute-Savoie. Mme la rectrice se montre favorable à cette proposition.

Le bilan souligne également que la commission égalité a permis une sensibilisation entre pairs et des échanges entre les élus et élues du CAVL. Des tables rondes du SLIP'S ont également eu lieu, la mise en place d'un espace bienveillant, d'une cellule d'écoute et de partage ont été salués.

En ce qui concerne l'écriture inclusive, les lycéens et lycéennes indiquent que la commission a débattu quant à la pertinence d'une circulaire. Mme la Rectrice évoque l'approche globale / inclusive d'apprentissage : selon les individus, cet apprentissage de la lecture ou de l'écriture n'est pas toujours facile. Les élèves souffrant de troubles de l'apprentissage sont particulièrement mis en difficulté par l'écriture inclusive. Les élèves du CAVL soulignent en conclusion l'importance de nommer systématiquement par les deux genres.

### **Bilan de la commission EDD** (Tom Trecourt)

Les élus et élues indiquent avoir pu bénéficier d'une vraie formation par la chargée de mission EDD, ce qui a permis la mise en place d'actions concrètes.

M. Mathieu Nimsger mentionne la réalisation d'un sondage lancé au niveau académique, qui a bénéficié d'un grand nombre de retours, favorisant ainsi un réel diagnostic et permettant de conclure que le développement durable est encore mal connu. Geneviève Baret, chargée de mission EDD, a permis aux éco-délégués académiques de participer au jury du prix éco-délégué, ce qui a été très enrichissant.

Mme Maelie Blache indique qu'il a été proposé de mettre en place des formations par les pairs des élus et élues des CVL éco déléguées, ce qui favorise le partage d'expérience. D'autres outils ont été mis en place, ajoute Clémence Lourdeaux, comme un groupe Télégram, des capsules vidéos et un compte Instagram.

M. Mathieu Nimsger précise que l'enjeu de l'EDD est très important, car « il s'agit de [leur] futur ». Les membres de la commission ont trouvé tous les débats riches et stimulants. M. Mathieu Nimsger adresse ses vifs remerciements à Geneviève Baret pour tout le travail accompli.

Mme la rectrice remercie toute l'équipe pour le travail réalisé sur ce sujet de premier plan. Elle rappelle que la labellisation au sein d'un établissement conduit à une dynamique collective pour toute la communauté scolaire et que cet élan est essentiel.

## **Bilan de la commission visibilité lycéenne** (Eric Raffenne)

Les élus et élèves animant cette commission présentent leurs travaux : la création d'un compte Instagram (@cavl\_grenoble) et d'une charte graphique. Ils expliquent s'être appuyés sur une étude de l'activité des CVL académiques, en récoltant de données sur les CVL locaux et en créant une base de données (classement des CVL actifs et « dormants »). M. Mathieu Chaize dresse un bilan du SLIP'S, qui a été une action phare de cette commission ; il s'est déroulé sous la forme de tables rondes, de conférences et de stands. Au total, une centaine de participants a participé à cet événement, dont 7 adultes et 3 organisateurs, et 43 établissements. M. Paul Hubidos conclut que le bilan est très positif, tant sur le nombre de personnes mobilisées que sur la qualité des engagements.

Mme la rectrice se déclare impressionnée par tout ce qui a été réalisé, et notamment la capacité à faire converger tous les travaux et à leur donner du sens.

## **Bilan de la commission compagnons de la réussite** (Erwann Souillet)

Au total, 90 tuteurs se sont proposés pour des aides dans des disciplines variées. Les retours sont très positifs même si cette année a été compliquée. Les élus et élèves du CAVL préconisent une sensibilisation plus précoce des tuteurs et tutrices, ainsi qu'une communication accrue autour de ce projet. Les élus sortants se déclarent prêts à accompagner le projet en 2021-2022.

### **2. Préparation de la rentrée**

A la demande de Mme la rectrice, les élus et élèves donnent des pistes de réflexion pour la préparation de la rentrée.

M. Martin Chaize indique que la communication sur la réforme du bac doit être améliorée.

Mme Lisa Chaix propose de continuer à favoriser des temps de travail en effectifs réduits lorsque c'est possible.

Mme Clémence Lourdeaux souhaite que l'on puisse réfléchir à la désignation de professeurs principaux / référents.

M. Enzo Vialla voudrait positionner obligatoirement et le plus possible des heures de vie de classe.

Mme Mina Maeder souhaite que soit rappelée l'importance des instances et l'obligation, concernant la vie lycéenne, de mettre au budget une ligne Fonds de vie lycéenne.

Mme Adèle Baillaud rappelle quant à elle l'importance des cours d'EMC.

M. Tom Trécourt plaide en faveur de la création d'une association des anciens élus académiques et d'un partenariat.

Mme la rectrice répond aux élus lycéens et élèves lycéennes que l'idée de créer une association des anciens est très intéressante, mais qu'il faut rester prudent car les membres grandissent... Les cours d'EMC, très importants, ne doivent pas être supprimés au profit d'autres matières. Ce dernier point fera l'objet d'un rappel aux équipes enseignantes et aux inspecteurs.

Mme Menduni précise que le fonds de vie lycéenne est abondé par l'appel à projet vie lycéenne et collégienne académique. Elle souligne qu'il est important que cette ligne budgétaire apparaisse dans tous les budgets d'établissements.

Mme la rectrice indique qu'il convient d'évaluer les apports de la période écoulée et souligne que l'enseignement hybride s'est révélé parfois intéressant, avec l'utilisation de tous les outils pédagogiques disponibles, en plus d'être une bonne préparation à l'enseignement supérieur. Il peut parfois permettre des organisations pédagogiques innovantes en favorisant notamment des groupes réduits.

**Perspectives pour la rentrée concernant le groupe mentorat/tutorat :** M. Lenny Lautier rappelle que ce dossier nécessite de mettre en place rapidement des questionnaires et des commissions (adultes/jeunes) « compagnons de la réussite ». L'idée est d'expérimenter ces commissions dans l'agglomération grenobloise, avant d'élargir ce principe à une plus grande échelle. La proposition recueille l'adhésion du CAVL.

**Perspectives concernant le groupe Egalité :** Mme Adèle Baillaud évoque la mise en place concrète des « Alliance », la prise de contact dans les lycées, la création d'un groupe/formation et le développement d'outils. Mme la rectrice approuve ces propositions.

**Perspectives EDD :** Mme Lisa Chaix précise que dans le cadre de Grenoble Capitale Verte Européenne, sera créé en janvier 2022 un Forum des EDD par le CAVL et qu'il faut également continuer à former des éco-délégués. L'ouverture à l'international du CAVL est importante, rappelle Mme la rectrice : l'engagement doit s'envisager du local au global. Les élus et élues présentent ensuite le projet de diffusion de capsules vidéos dans les établissements scolaires, que Mme la rectrice valide.

**Perspectives GT visibilité lycéenne :** les élus et élues insistent sur la communication CAVL (réseaux sociaux, Instagram, Snapchat, Twitter...), et suggèrent qu'un responsable communication soit associé à chaque groupe de travail. M. Mathieu Chaize évoque les difficultés liées à la distance et aux temps de trajet (par exemple quand on habite en Ardèche) et suggère de garder une possibilité de distanciel pour ceux qui ne peuvent pas venir en présentiel.

M. Bastien Oliveira propose un réseau inter-CVL pour une meilleure communication. Mme la rectrice valide ces propositions mais rappelle que le distanciel ne doit pas remplacer le présentiel, à 100%.

Mme Menduni remercie tous les participants pour ces nombreuses perspectives très stimulantes.

Mme la rectrice remercie les élus et élues pour leur dynamisme et leur efficacité.

M. Erwan Souillet, au nom du CAVL, remercie à son tour Mme la rectrice pour l'accompagnement, la tenue du CAVL, tous les adultes qui accompagnent les jeunes, ainsi que Mme Menduni.

Les certificats de compétences sont distribués aux jeunes par Mme la rectrice et par Mme Menduni.

La séance est levée à 18h45.



Hélène Insel